

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

90/38

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

## "LE CANADA ET L'ENJEU EUROPÉEN"

NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,  
AU COURS D'UN DÉJEUNER-CAUSERIE  
ORGANISÉ PAR LE  
CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

HÔTEL MERIDIEN (MONTRÉAL)

Le 20 juin 1990

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

L'Europe que nous avons connue, celle des années cinquante, soixante, soixante-dix et même quatre-vingt n'existe plus. L'an dernier a tout changé et c'est tant mieux.

Nous avons tous été témoins des chambardements qui ont secoué une grande partie de l'Europe en quatre-vingt-neuf. C'est avec fascination que nous avons observé des peuples briser leurs chaînes et partir à la conquête de la liberté et de la démocratie. Aujourd'hui ces mêmes peuples prennent le contrôle de leur destinée.

Une nouvelle Europe est donc en train de naître et de prendre forme sous nos yeux. A moyen terme, tout le paysage politique européen va se redéfinir. Les institutions d'hier devront se transformer; certaines seront créées, d'autres auront un mandat élargi. Toutes devront faire preuve d'imagination pour relever avec succès les défis que posent la fin de la guerre froide et l'établissement d'un nouveau climat de coopération entre des nations autrefois divisées par la confrontation idéologique Est-Ouest.

C'est ici que notre nouvelle politique à l'endroit de l'Europe intervient. Il y a trois semaines, le président Gorbatchev et Monsieur Chevardnadze ont effectué une visite d'Etat au Canada et nous avons eu l'occasion d'en discuter avec eux. Par la suite je me suis rendu à Copenhague, au Danemark, pour participer à la Conférence de la CSCE sur la dimension humaine, et à Turnberry, en Ecosse, pour la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN.

Si je mentionne ces trois événements, c'est que chacun nous a permis de confronter nos analyses à la réalité. Ils nous ont donné l'occasion de vérifier jusqu'à quel point les visées canadiennes en Europe sont réalistes et correspondent au rôle qu'on attend de nous. Je suis revenu au pays plus convaincu que jamais que le Canada a les moyens d'apporter une contribution originale et tangible au développement de l'Europe.

Cet engagement actif de notre part n'est pas gratuit. Il constitue le meilleur moyen de nous assurer que nos intérêts sont adéquatement préservés. Il ne faut rien prendre pour acquis et nous devons maintenant renforcer nos liens pour consolider notre présence dans l'Europe de demain.

La politique européenne du Canada s'exprime autour de trois grandes institutions qui englobent la diversité de nos intérêts et qui ont pour fondements nos actions passées sur ce continent. Je veux parler de la Communauté européenne, de l'Alliance atlantique, et de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, familièrement appelée la CSCE.

D'abord la Communauté européenne: Dit simplement, le Canada appuie le processus d'intégration accélérée que poursuivent activement les Douze. A notre point de vue, une Europe plus unie est un facteur de stabilité et d'expansion du commerce international.

Face à cette évolution, le Canada prend les moyens nécessaires pour intensifier ses relations et renforcer son dialogue avec les pays membres de la Communauté. C'est ainsi que j'ai fait part dernièrement à mon homologue irlandais, l'honorable Gerard Collins, de propositions précises pour étoffer notre dialogue, notamment sur les grandes questions politiques internationales. Ces propositions -- qui incidemment ont été bien reçues -- comprennent:

- Des rencontres à intervalles réguliers entre le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil européen;
- Des discussions en profondeur et à intervalles réguliers entre le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada et son vis-à-vis Européen;
- Des contacts beaucoup plus étroits entre fonctionnaires canadiens et experts de la Communauté européenne sur des dossiers d'intérêt commun.

Ces propositions entraîneront une multiplication des échanges à différents paliers. Le Canada pourra ainsi mieux faire entendre sa voix et jouer un rôle utile dans la recherche de solutions aux grands problèmes internationaux.

Parallèlement à l'intensification de nos relations avec les autorités politiques de la Communauté économique, nous entendons aussi être plus présents et au plus haut niveau de la Commission européenne à Bruxelles. La tenue récente à Ottawa de la Commission mixte de coopération que j'ai présidée, avec mon collègue John Crosbie, a démontré que cette volonté de rapprochement est réciproque. Les mécanismes sont maintenant bien en place et il nous revient de les exploiter au maximum dans la poursuite active de nos intérêts.

Les préoccupations de sécurité ont toujours été au centre de notre politique et de notre engagement en Europe. Deux guerres mondiales nous ont enseigné qu'une Europe en paix avec elle-même est une Europe en paix avec le reste du monde. La sécurité des Canadiens et des Canadiennes est intimement liée à la stabilité et à la sécurité en Europe.

Depuis plus de quarante ans l'Alliance atlantique joue un rôle de premier plan en Europe et le Canada a raison d'être fier de sa participation. Au cours des années, des milliers de soldats canadiens ont été stationnés en Europe et chacun, à sa façon, a contribué à la sécurité de l'Europe et du monde.

Cette contribution militaire va éventuellement diminuer. Les circonstances changent et nous devons nous adapter au changement. Les tensions ne sont plus les mêmes, les menaces non plus. Nous ne regretterons pas ce déclin parce qu'il témoignera de la diminution des tensions Est-Ouest qu'on espérait depuis longtemps, et qui résulte de la nouvelle politique étrangère soviétique envers l'Europe de l'Est, ainsi que des réductions, unilatérales et négociées, qui ont été effectuées dans les forces conventionnelles et nucléaires.

Nous passons enfin d'une paix partielle et artificielle à une paix globale et plus naturelle, à un climat de paix où les intentions deviennent bienveillantes et où les capacités sont réduites au point qu'une attaque surprise n'est plus possible.

Il faut se réjouir de cette nouvelle réalité. Ce qui a commencé doit continuer, et une solide structure doit être érigée pour appuyer une sécurité durable au niveau d'armements conventionnels et nucléaires le plus bas possible.

Cela ne se fera ni soudainement, ni facilement, mais c'est maintenant un objectif réaliste.

Il semble paradoxal que le succès même de l'OTAN exige qu'elle se renouvelle. Mais c'est ainsi. Une organisation dont le rôle premier a été de nous défendre contre une agression plausible doit réexaminer son rôle lorsqu'une telle agression devient moins plausible. Dans ce contexte, il est naturel que l'OTAN assume un rôle plus politique. C'est un changement que le Canada appuie sans réserve et qui répond à nos intérêts.

L'OTAN doit revoir rapidement, et dans leur ensemble, tous les aspects de sa stratégie nucléaire et conventionnelle. Conserver des armes nucléaires de courte portée dont le seul objectif ne peut être que des pays amis comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est fait peu de sens.

Même chose quand il s'agit de maintenir une stratégie militaire fondée sur un scénario d'attaque surprise quand le front n'existe plus et la surprise non plus. Et que peut bien justifier maintenant le maintien en Europe du plus gros contingent militaire que le monde ait connu en temps de paix.

Je ne veux pas nier la nécessité permanente de prudence et de stabilité militaire en cette période de changement historique. Douze mois n'effacent pas les leçons de l'Histoire. Il existe une possibilité d'instabilité, et les capacités militaires soviétiques restent substantielles.

Par conséquent, un solide mandat militaire pour l'OTAN reste valable, incluant la dissuasion nucléaire. L'engagement nord-américain envers l'Europe, que représente la présence de militaires canadiens et américains sur le continent, reste essentiel alors que nous tentons d'atteindre la stabilité stratégique à des niveaux d'armements sensiblement moins élevés.

Mais l'OTAN ne peut pas être vue comme un obstacle à la paix. Si elle n'exerce pas son leadership, elle perdra sa légitimité cruciale en Europe. L'OTAN sera alors vue non pas comme une partie de la solution, mais comme une partie du problème.

J'ai déjà mentionné le rôle politique de l'OTAN. Je veux y revenir brièvement car le Canada entend consacrer une grande partie de ses efforts à cette tâche. Il faut dire qu'il s'agit d'un intérêt traditionnel du Canada. L'article deux du Traité de l'Atlantique Nord, qui préconise une coopération politique active, a souvent été appelé l'article canadien en reconnaissance du rôle d'instigateur joué par Lester B. Pearson.

Au cours de nos discussions avec le Président Gorbatchev et le Ministre Shevardnadze, il est devenu évident que les préoccupations des soviétiques à l'égard de l'Allemagne dépassent largement ce que serait une Allemagne unifiée; leurs inquiétudes portent vraiment sur le type d'Alliance atlantique dont l'Allemagne unifiée serait membre. Des préoccupations de ce genre ne peuvent être écartées du revers de la main; d'une part elles sont légitimes, tandis que de l'autre, l'OTAN a le devoir de s'ajuster à la nouvelle réalité et de faire preuve d'ouverture d'esprit.

C'est pour cette raison qu'à Turnberry, en Ecosse, j'ai dit à mes collègues de l'OTAN que l'Alliance doit s'ouvrir à l'Est et que nous devons consacrer nos énergies à la réformer de façon à ce qu'aucun pays ne la perçoive comme une menace. A vrai dire, tous les pays devraient être rassurés par l'existence de l'OTAN.

C'est le sens qu'il faut donner à l'initiative qu'ont pris les ministres d'émettre à cette occasion ce qu'on a appelé le "message de Turnberry". Ce court texte reconnaît solennellement la nécessité de comprendre et de reconnaître les intérêts légitimes de tous les Etats en matière de sécurité. Il confirme la volonté de l'Alliance de "contribuer activement à l'édification et au resserrement de relations de confiance entre tous les pays européens."

Ce message "d'amitié et de coopération" a été en grande partie le résultat d'une initiative canadienne. Ce sont des diplomates canadiens qui ont amorcé le processus de rédaction et qui ont ensuite entrepris des discussions avec nos alliés en vue d'un texte final. Voilà une illustration du rôle dynamique que peut jouer le Canada au sein de l'OTAN.

J'ai la ferme conviction qu'une telle ouverture d'esprit est nécessaire. Comme le Premier ministre l'a affirmé au Président Gorbatchev, il est "raisonnable et nécessaire qu'il soit pleinement tenu compte de la dure réalité qu'a été la seconde Guerre mondiale et que soit trouvée une formule qui permette de répondre aux intérêts indéniables de l'Union soviétique sur le plan de la sécurité."

Une évolution de l'Alliance vers un rôle davantage politique constitue donc un élément très positif qui, avec des négociations réussies dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, devrait contribuer à l'établissement d'un nouveau système de sécurité en Europe.

Le Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Londres, début juillet, donne à tous les membres de l'Alliance l'occasion -- et les met aussi au défi -- de prouver à leurs publics et à leurs anciens adversaires que l'OTAN évolue et qu'ils sont maintenant tout aussi résolus à préserver la sécurité commune qu'à assurer, comme toujours, leur défense collective.

Dans l'esprit du "message de Turnberry", le Sommet devrait indiquer clairement à l'URSS et aux pays de l'Europe de l'Est que nous sommes prêts à créer une structure de sécurité en collaboration avec ces pays et non indépendamment de ceux-ci. Plus particulièrement, le Sommet devrait:

- offrir d'organiser régulièrement des rencontres de ministres ou de hauts fonctionnaires avec les pays de l'Europe centrale et orientale, dont l'URSS;
- prendre des mesures pour régler rapidement la question des armes nucléaires de courte portée;
- relancer le processus CFE en proposant, pour la Zone centrale, des nombres de soldats qui satisferaient les préoccupations légitimes des Soviétiques;
- relancer le rôle de l'Alliance comme lieu de concertation pour les questions de sécurité concernant l'Europe et d'autres régions;
- inviter les pays d'Europe centrale et orientale à participer aux travaux de différents comités non militaires, par exemple le Comité sur les défis de la société moderne;
- confirmer l'intention de l'OTAN d'adopter graduellement une stratégie militaire qui fait appel à des forces moins nombreuses et qui procède d'une attitude moins rigide et plus nettement défensive;
- indiquer que l'OTAN est tout à fait en faveur d'une CSCE revigorée et institutionnalisée.

Le Sommet de l'OTAN devrait donc marquer un nouveau départ, la reconnaissance d'une Alliance dynamique, rassurante et ouverte, vue de toutes parts comme une association vouée à la paix.

L'OTAN malgré sa valeur durable a ses limites qui lui viennent de son mandat et de sa composition. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est un organisme complètement différent. Ses trente-cinq membres représentent l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Union soviétique, et son mandat englobe aussi bien les questions politiques, économiques, et de sécurité que les droits de la personne et les droits sociaux.

A mon point de vue, le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi pour en faire l'architecte de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la Conférence peut devenir un véritable outil de coopération pour appuyer la sécurité et renforcer la confiance. Alors que la nature de la sécurité en Europe déborde les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de la protection de l'environnement.

La réalisation d'un mandat élargi exigera une nouvelle approche du mode de fonctionnement et des opérations de la CSCE. Ici encore, le Canada se fait le promoteur de propositions concrètes. Etant donné l'importance de lui donner une orientation plus politique, nous recommandons que la CSCE tienne une réunion à tous les deux ans au niveau des chefs de gouvernement et à tous les ans à celui les ministres des Affaires étrangères. Cet organe politique pourrait servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, future tribune permanente de dialogue sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait mettre en place une instance qui reflèterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. Nous proposons la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des Etats membres se réuniraient régulièrement pour examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en convoquant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Il faudrait que les trente-cinq membres de la Conférence prennent part à ces pourparlers et non les seuls membres de l'OTAN et du Traité de Varsovie.

La CSCE devrait accroître son rôle dans les domaines de la vérification et de la confiance. La Conférence pourrait éventuellement jouer un rôle très utile en matière de prévention des situations de crise et de règlement des conflits. Cela supposerait la création d'un mécanisme qui favoriserait le dialogue. Un tel mécanisme pourrait avoir pour mission de mener des enquêtes ponctuelles et de préconiser des stratégies en vue de résoudre les situations de crise, que ce soit par la médiation, l'arbitrage ou même par des opérations de maintien de la paix.

Advenant que la situation se transforme en crise, la CSCE pourrait entamer des démarches de médiation qui pourraient être appuyées par un Institut permanent pour le règlement pacifique des différends.

Au-delà du domaine de la sécurité la CSCE devrait s'inspirer des autres principes et engagements contenus dans les accords d'Helsinki. Comme je l'ai souligné plus tôt ce mois-ci à Copenhague à la réunion sur la dimension humaine, ces structures fondamentales de la démocratie devraient se traduire par un engagement commun des membres, notamment pour le droit à des élections libres et pour la règle de droit. Le pluralisme devrait également être légitimé grâce au processus de la CSCE, tout comme le droit des minorités, la liberté de religion et la prohibition de la propagande haineuse. Je suis confiant que la Conférence de Copenhague, qui est toujours en cours, devrait permettre de faire des progrès significatifs dans ces domaines. J'ai perçu à Copenhague, chez tous les participants, la ferme intention de faire de la démocratie, de la règle de droit et de l'esprit de tolérance - qui est à la base des civilisations démocratiques - des éléments du code de conduite de la nouvelle Europe.

Sur le plan économique, il serait aussi possible que la CSCE assume un rôle important dans l'avenir, à partir du succès considérable de la récente Conférence économique de Bonn. J'estime que la création d'une tribune permanente de la CSCE pour le dialogue économique, qui viendrait compléter le travail de l'OCDE, mérite un examen des plus attentifs. Il ne s'agit pas de dédoubler le travail d'organisations déjà en place, mais de favoriser la coopération et le dialogue dans le but d'élaborer des principes communs régissant l'activité économique.

Un sommet de la CSCE doit se tenir d'ici la fin de l'année à Paris. Cette occasion sera tout particulièrement importante pour donner l'indispensable impulsion politique à la mission renforcée de la CSCE. Première réunion au plus haut niveau depuis la révolution de quatre-vingt-neuf, cette rencontre sera l'occasion de célébrer la renaissance démocratique en Europe.

A chaque étape cruciale de l'histoire contemporaine de l'Europe, le Canada s'est retrouvé aux côtés de ses alliés européens pour promouvoir la liberté, la justice et la démocratie. Quoi de plus naturel étant donné les liens profonds qui nous unissent à ce continent. Nous savons tous que nous devons une grande partie de ce que nous sommes aux valeurs, aux idées et aux traditions issues de nos racines européennes.

Les défis auxquels nous sommes maintenant confrontés sur le continent européen sont tout aussi déterminants pour l'équilibre international que ceux du passé. Ils exigent une mobilisation et une mise en commun des ressources et des efforts de tous. L'enjeu est de taille et le Canada ne ménagera aucun effort pour assurer le succès de cette entreprise.